



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

## Délibération N° DEL\_096\_2023 – Signature d'une convention entre la Ville de MÂCON et Mâconnais-Beaujolais Agglomération pour un partenariat entre le Musée des Ursulines et le Conservatoire communautaire Edgar VARÈSE

1 DOCUMENT - Publié le 05 octobre 2023

 **DEL\_096\_2023\_Conv\_partenariat\_MBA\_Musee\_Conservatoire\_VARESE.pdf**  
(.pdf, 103,8 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



### HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

**ESPACE  
PRESSE**